

Le ” phénomène Berlusconi ” Crise et recomposition du jeu politique en Italie

Jean-Louis Briquet

► **To cite this version:**

Jean-Louis Briquet. Le ” phénomène Berlusconi ” Crise et recomposition du jeu politique en Italie. 2005. hal-01065594

HAL Id: hal-01065594

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01065594>

Preprint submitted on 18 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE « PHENOMENE BERLUSCONI »

CRISE ET RECOMPOSITION DU JEU POLITIQUE EN ITALIE

JEAN-LOUIS BRIQUET
CERI/CNRS

L'irruption sur la scène politique de Silvio Berlusconi, au début de 1994, puis la victoire de la coalition qu'il dirigeait aux élections législatives de mars de la même année, ont constitué un changement décisif dans l'histoire de l'Italie républicaine. Non seulement un homme d'affaires parmi les plus riches du pays, qui n'avait jusqu'alors exercé aucune charge électorale, réussissait en quelques mois à fonder un nouveau parti, *Forza Italia*, en mesure de réunir 21% des suffrages à ces élections, mais encore arrivait-il au pouvoir avec le soutien de formations précédemment reléguées en dehors du jeu politique officiel. La nouvelle majorité regroupait en effet, autour de *Forza Italia*, les néo-fascistes du Mouvement social italien (MSI), rebaptisé pour l'occasion Alliance nationale, et la Ligue du Nord, une organisation ethno-régionaliste créée par Umberto Bossi au milieu des années 1980. Héritier revendiqué du fascisme mussolinien, le MSI avait été exclu du compromis républicain dans lequel se reconnaissaient, par delà leurs oppositions, les deux partis qui avaient dominé la première République italienne depuis la fin de la seconde guerre mondiale : la Démocratie chrétienne (DC) et le Parti communiste italien (PCI)¹. Xénophobe et anti-fiscaliste, violemment critique contre la partitocratie et la bureaucratie « romaines », accusées d'opprimer les riches régions du Nord pour alimenter une machine étatique impuissante et corrompue, la Ligue se définissait elle-même comme un parti hostile à l' « establishment »². Quant à *Forza Italia*, elle était en grande partie composée « d'hommes nouveaux », se réclamant explicitement, à l'instar de leur leader, de la rupture avec la « vieille politique »,

¹ Piero Ignazi, *Il polo escluso. Profilo del Movimento sociale italiano*, Il Mulino, Bologne, 1989.

² Ilvo Diamanti, *La Lega. Geografia, storia e sociologia di un nuovo soggetto politico*, Donzelli, Rome, 1993.

ses « bavardages incompréhensibles et [ses] querelles stupides », au nom de l'efficacité et de la « rénovation morale et civique du pays »³.

La crise politique qui se déroulait en Italie depuis deux ans aboutissait ainsi à une situation totalement inédite – et difficilement concevable peu de temps auparavant. L'effondrement des partis de gouvernement (en particulier la DC), sous l'effet des scandales politico-financiers et de la diffusion dans de nombreux secteurs de la société de la protestation contre « l'ancien régime », avait conduit à intégrer dans le jeu politique des groupes engagés dans la contestation radicale du « système », sous la houlette d'un outsider étranger au monde des professionnels de la politique.

A ses origines, le phénomène Berlusconi a pu être perçu comme un événement transitoire : une poussée « antipolitique » éphémère liée au caractère exceptionnel de la conjoncture italienne. Malgré l'échec du premier gouvernement Berlusconi (la défection de la Ligue l'obligeant à démissionner en décembre 1994, moins de huit mois après avoir été nommé président du Conseil), malgré la défaite de la coalition menée par ce dernier au scrutin législatif d'avril 1996, *Forza Italia* et ses alliés sont pourtant parvenus à incarner la seule opposition crédible au centre-gauche avant de reconquérir la majorité parlementaire, de nouveau avec l'appui de la Ligue et d'une partie de l'ancienne DC, aux élections de mai 2001. Il était désormais clair que la recomposition du paysage politique italien passait par l'affirmation durable d'une droite renouvelée, pouvant désormais légitimement prétendre à l'exercice du pouvoir.

C'est aux conditions d'une telle légitimation que je m'attacherai dans cet article. Comment des groupes politiques autrefois « indignes » ont-ils pu, en peu de temps, devenir des protagonistes reconnus – même par leurs adversaires – de la compétition politique ? On sait la réponse couramment apportée à cette question : celle que formule en particulier l'hypothèse « populiste »⁴. La montée des insatisfactions envers la politique, le désenchantement croissant vis-à-vis de ses représentants, le sentiment grandissant de « l'impuissance publique », etc., auraient encouragé les mobilisations de partis protestataires émergents. Ceux-ci seraient parvenus, en exploitant les « malaises » de certains groupes sociaux – en particulier les plus démunis et ceux qui éprouvent le plus durement les effets de

³ Discours prononcé par Silvio Berlusconi le 6 février 1994 à l'occasion de la convention de *Forza Italia*, reproduit dans Domenico Menniti, dir., *Forza Italia. Radiografia di un evento*, Ideazione Editrice, Rome, 1997, p. 212.

⁴ Cf. par exemple, parmi une ample bibliographie, Yves Mény, Yves Surel, *Pour le peuple, par le peuple. Le populisme et les démocraties*, Fayard, Paris, 2000.

la mondialisation – à s'imposer dans l'arène politique jusqu'à, dans certains cas, accéder au pouvoir.

Un tel processus ne peut cependant pas être considéré du seul point de vue « pathologique », comme le résultat d'une « crise » de la représentation politique qui éroderait, sous des formes et avec des intensités diverses, la légitimité des démocraties libérales. Il procède aussi des dynamiques internes du jeu politique régulier au sein de ces démocraties – plus précisément de la manière dont une conjoncture historique particulière (par exemple celle qu'a connue l'Italie au début des années 1990) a affecté les concurrences partisans et les stratégies des élites, aboutissant à insérer dans l'espace politique des formations qui en étaient rejetées et à subvertir les règles anciennement consolidées du fonctionnement de cet espace⁵. C'est en ce sens que le cas italien peut servir une réflexion sur la situation politique française : non pas pour en faire une sorte de « modèle » d'une crise de la politique qui prendrait dans les deux pays des formes similaires, mais pour s'interroger sur les modes d'affirmation des droites « populistes » et sur les processus qui peuvent contribuer à en faire des partenaires légitimes dans le jeu politique.

La question démocratique

Les analyses savantes, les débats et les prises de positions partisans, les commentaires journalistiques, etc., que n'a pas manqué de susciter le « cas » Berlusconi, ont essentiellement visé à assigner à cette nouvelle mouvance politique une identité définie et à s'interroger sur sa compatibilité avec les principes et les règles de la démocratie. Berlusconi était-il le promoteur d'un « populisme autoritaire », voire d'une forme contemporaine de « fascisme », comme le répétaient ses détracteurs ? Ou représentait-il une droite modernisée, fidèle aux « valeurs de toutes les grandes démocraties occidentales » et capable de libérer l'Italie d'un Etat « dirigiste » et corrompu, ainsi qu'il l'affirmait lui-même⁶ ? Il s'agissait alors d'examiner ses discours et de juger ses opinions, d'évaluer les moyens qu'il mettait en œuvre pour conquérir son électorat, d'établir des filiations avec des traditions

⁵ Cette hypothèse doit beaucoup aux analyses de Michel Dobry sur l'historiographie du fascisme (« La thèse immunitaire face aux fascismes. Pour une critique de la logique classificatoire », in Michel Dobry, dir., *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Albin Michel, Paris, 2003, p. 17-67) et d'Annie Collovald à propos du populisme (par exemple « Le "national-populisme" ou le fascisme disparu. Les historiens du temps présent et la question du déloyalisme politique contemporain », in Michel Dobry, dir., *Le mythe de l'allergie...*, *op. cit.*, p. 279-321).

⁶ Discours prononcé à Rome par Silvio Berlusconi le 6 février 1994, à l'occasion de son premier meeting public, in Silvio Berlusconi, *L'Italia che ho in mente*, Mondadori, Milan, 2000, p. 19-33.

politiques antérieures, d'apprécier « l'authenticité » de sa vocation tardive d'homme d'Etat, de retracer sa carrière dans le monde des affaires, etc., afin de lui attribuer (ou de lui refuser) le label démocratique.

L'interrogation était justifiée. Au moment de l'entrée en politique de Berlusconi, la « normalisation » du MSI par l'abandon progressif de son héritage fasciste, entamée par son secrétaire général Gianfranco Fini à la fin de 1993 et confirmée en janvier 1995 au congrès de Fiuggi⁷, pouvait ne sembler qu'un artifice destiné à permettre à ses dirigeants d'accéder à des responsabilités publiques. Un tel sentiment était d'autant plus fondé que la mutation affichée d'Alliance nationale en un parti de la droite conservatrice n'était que de peu d'effets sur son organisation et son leadership – partant, selon plusieurs observateurs, sur les convictions de beaucoup de ses cadres et de ses militants⁸. La radicalité de la Ligue – sa dénonciation agressive du centralisme et de l'immigration, supposés menacer l'identité et la prospérité des riches régions du Nord (regroupée en une mythique « Padanie »), ses aspirations sécessionnistes, les violences verbales de Bossi – suscitait des doutes raisonnables quant à la propension de ses leaders à accepter le jeu des institutions établies. On comprend dans ces conditions que la question de la légitimité de l'entreprise berlusconienne se soit posée d'abord sur le terrain idéologique – ses opposants s'alarmant du « danger » que faisait courir à la démocratie son alliance avec la droite néo-fasciste et « populiste », ses partisans insistant à l'inverse sur les déclarations de loyauté démocratique des nouveaux partenaires gouvernementaux.

Cette question était également avancée sur un autre terrain : celui de l'Etat de droit et de l'éthique publique. L'engagement politique du propriétaire d'une des plus importantes sociétés financières d'Italie⁹ ne cachait-il pas des motifs peu avouables – en particulier protéger son groupe télévisuel des réformes envisagées par la gauche ? Comment pourrait-il concilier, s'il était élu, ses intérêts privés et ceux que lui imposeraient ses fonctions politiques ? En adoptant dès son arrivée au gouvernement des mesures fiscales très favorables à certaines de ses entreprises, en refusant de légiférer sur le conflit d'intérêts, Berlusconi offrait à ses adversaires des raisons pour l'accuser de « privatiser » l'Etat à son

⁷ Lors de ce congrès, le MSI était définitivement rebaptisé « Alliance nationale ». Fini y faisait approuver plusieurs motions condamnant le racisme et le totalitarisme ainsi que la politique raciale adoptée par Mussolini à partir de 1938 (mais – fait significatif – pas l'expérience fasciste dans son ensemble).

⁸ Piero Ignazi, *Postfascisti ? Dal Movimento sociale italiano ad Alleanza nazionale*, Il Mulino, Bologne, 1994.

⁹ Berlusconi était (et demeure encore aujourd'hui, sans toutefois y exercer de fonctions de direction) le propriétaire de la *Fininvest*, une holding contrôlant trois chaînes nationales de télévision et possédant des participations dans de nombreux secteurs de l'économie italienne (édition, publicité, assurances et services financiers, activités sportives, etc.).

profit et de « pervertir » ainsi l'intérêt général. Son implication dans diverses affaires de corruption allait, après sa démission, alimenter les polémiques à ce propos. S'il revenait au pouvoir, Berlusconi ne serait-il pas tenté d'utiliser ses prérogatives officielles pour se préserver de l'action pénale, avec le risque de mettre en péril la légalité républicaine et l'équilibre des institutions ? Soutenue très tôt par plusieurs magistrats, une telle accusation a formé ensuite l'un des principaux thèmes de la contestation anti-Berlusconi après que, en 2001, celui-ci a recouvré la présidence du Conseil¹⁰. Les réformes faites « sur mesure » par et pour le chef du gouvernement¹¹, le contrôle désormais total qu'il exerçait sur les télévisions, ont provoqué l'indignation de l'opposition et d'une grande partie du monde intellectuel, syndical ou associatif, mobilisé en défense de la justice et du pluralisme.

Amplement relayés par les médias, nationaux et européens, les critiques étaient souvent virulents – quand, notamment, ils évoquaient les « pulsions totalitaires » de Berlusconi ou exhortaient à la « résistance » pour éviter « la désagrégation de l'intérêt général et le naufrage de la conscience civique »¹². Mais même des commentateurs plus mesurés soulignaient l'« anomalie » de l'Italie dans le paysage politique européen, alertant d'une possible « dénaturation » de la démocratie du fait de la concentration entre les mains d'un seul homme – qui plus est soupçonné de malversations financières – d'une part considérable des pouvoirs politique, économique et médiatique. Dans ce cas encore, c'était à partir de la « question démocratique » que le phénomène Berlusconi était interrogé et interprété. En soulignant son inadéquation aux normes politiques et aux valeurs morales des démocraties « matures », ses dénonciateurs concluaient à son illégitimité.

Le « berlusconisme » par lui-même

Face à ces critiques et à ces jugements, Berlusconi et ses alliés en appelaient aussi bien à leur fidélité proclamée envers la démocratie libérale qu'à la légitimité que leur conférait le suffrage populaire. A la veille du scrutin de 2001, Fini avait mené à terme son entreprise de redéfinition de l'identité d'Alliance nationale, au point que la sincérité de la conversion

¹⁰ Sur les mouvements anti-Berlusconi, cf. Marco Oberti, « La reconquête de l'espace public. Les mobilisations anti-Berlusconi », *Mouvements*, n°21-22, mai-août 2002, p. 144-147 et Hervé Rayner, « Civil Society Movements in Italy », General Conference of the Political Studies Association, University of Lincoln (Royaume-Uni), 5-8 avril 2004.

¹¹ Plusieurs de ces mesures (réforme du droit des sociétés, restrictions dans l'usage des commissions rogatoires internationales, etc.) aboutissaient de fait à interdire (ou à rendre beaucoup plus difficiles) les actions judiciaires contre Berlusconi.

¹² Selon les termes employés par le procureur général de Milan, Francesco Saverio Borrelli lors de l'inauguration de l'année judiciaire, le 12 janvier 2002.

démocratique des anciens fascistes n'était que rarement mise en doute, même par leurs adversaires. La réintégration de la Ligue dans la coalition conduite par Berlusconi (la « Maison des libertés »), amorcée quelques mois avant les élections régionales d'avril 2000, avait amené ses dirigeants à tempérer certaines de leurs revendications les plus radicales – en se ralliant par exemple à une réforme fédéraliste de l'Etat négociée avec *Forza Italia*. Berlusconi pouvait de la sorte se présenter en leader d'une droite « modérée » qui, après avoir assumé loyalement ses devoirs d'« opposition constitutionnelle » entre 1995 et 2001, après s'être « rodée » à l'exercice du pouvoir dans les institutions locales et dans l'arène parlementaire, était parvenue à s'implanter durablement dans le pays et à gagner à son projet de modernisation sociale et économique la majorité des électeurs. Comme il le déclarait à la chambre des députés, le 21 juin 2001, lors du vote de la confiance à son gouvernement, « taxer [ce projet] de populisme, le rejeter [...] comme la manifestation de quelque chose de primitif, d'anormal ou, même, de risqué, me semble franchement erroné et injuste. Une classe dirigeante ne devrait jamais se fermer et refuser la logique du dialogue et de l'échange avec des phénomènes nouveaux, spécialement quand ces derniers sont légitimés par le vote et l'encouragement actif de millions de citoyens. »

L'argument « anti-démocratique » était ainsi retourné contre la précédente majorité de centre-gauche (« l'Olivier »)¹³. Dans l'opposition, Berlusconi n'avait eu de cesse de dénoncer le « ballet transformiste »¹⁴ et les « manœuvres de palais » de ses rivaux – plus particulièrement après la nomination, en octobre 1998, de Massimo D'Alema, le leader des Démocrates de gauche, à la présidence du Conseil avec l'appui de quelques transfuges de la droite¹⁵. Selon lui, de telles « intrigues » n'étaient rien moins qu'une « trahison » du pacte liant les élus à leurs électeurs, un « détournement du verdict des urnes » ôtant toute « légitimité démocratique » au gouvernement en place¹⁶. Le ton était là aussi véhément envers une gauche « illibérale » encore marquée par la mentalité « totalitaire » et prête à tout pour préserver son hégémonie : « occupation systématique des institutions », propagande « sournoise » de la « nomenklatura culturelle » et, surtout, usage abusif de la

¹³ Cette coalition, créée pour les élections législatives de 1996, fédérait plusieurs formations centristes issues de la DC ainsi que les Démocrates de gauche (le nouveau nom que s'étaient donné les communistes après le « tournant » social-démocrate de leur parti en 1991). Elle a été soutenue, jusqu'à la fin de 1998, par Refondation communiste (la minorité du PCI qui avait refusé d'adhérer à ce même « tournant »).

¹⁴ Le terme, péjoratif, fait référence aux pratiques consistant à intégrer des segments de l'opposition dans la majorité parlementaire, en échange d'avantages divers (positions institutionnelles, postes électifs, etc.). Ces pratiques, dénoncées dès la fin du XIXe siècle, ont souvent été présentées comme l'une des causes de l'instabilité politique en Italie et de l'absence de contrôle démocratique sur les gouvernements (cf. Luigi Musella, *Il trasformismo*, Il Mulino, Bologne, 2003).

¹⁵ Cet appui avait été rendu nécessaire par la défection de Refondation communiste, qui avait contraint à la démission le précédent chef du gouvernement, Romano Prodi.

¹⁶ Discours de Silvio Berlusconi à la chambre des députés, 23 octobre 1998, reproduit dans Silvio Berlusconi, *Discorsi per la democrazia*, Mondadori, Milan, 2001, p. 219-226.

justice¹⁷. A partir de la fin 1994 (date à laquelle il a été pour la première fois personnellement incriminé par le parquet de Milan), Berlusconi a en effet multiplié les attaques contre certains magistrats, accusés d'avoir tramé, au profit des « héritiers du communisme », le « coup d'Etat » qui aurait mis fin à la première République, puis d'avoir persévéré dans leurs projets « subversifs » en cherchant à l'éliminer par la voie judiciaire. L'appréciation politique de l'opération engagée au début des années 1990 par des procureurs anticorruption et antimafia (« Mains propres ») était renversée : non plus une œuvre de moralisation d'un régime corrompu, mais un « complot » ourdi par des « juges rouges » qui, à partir « d'enquêtes sans preuves » et guidés par un « factionnalisme aveugle », auraient évincé une classe politique pourtant librement choisie par les électeurs¹⁸.

Une telle lecture de l'histoire récente de l'Italie n'a pas seulement servi à tenter de neutraliser les effets des procédures pénales dans lesquelles Berlusconi et plusieurs de ses collaborateurs ont été (et sont encore dans certains cas) impliqués¹⁹. Elle lui a permis aussi de s'ériger en continuateur d'une tradition politique dont les anciens partis de gouvernement auraient été, malgré leurs errements, les garants. L'aventure de *Forza Italia*, telle que Berlusconi l'a retracée dans nombre de ses discours, était alors apparentée à un combat pour la démocratie menacée. Commémorant les dix ans d'existence du parti, son leader déclarait par exemple avoir choisi, en 1994, « la voie du courage et du dévouement » afin d'éviter que le « couperet médiatico-judiciaire », manié par une gauche « minoritaire », ne frappe le « système démocratique lui-même ». Se flattant d'avoir réussi à canaliser les tendances extrémistes de la Ligue et d'Alliance nationale en les associant à son programme de rénovation du pays, il se réclamait des grands « maîtres » de la « pensée libérale-démocratique » (Luigi Sturzo et Alcide De Gasperi, deux figures historiques de la DC, ou l'ancien président de la République Luigi Einaudi, l'un des représentants emblématiques du libéralisme laïc). Il se posait par là en successeur du réformisme « populaire » qui avait de tout temps défendu la démocratie contre les dangers du « communisme » et dont les succès de la « Maison des libertés » montraient qu'il était « enraciné dans le cœur, dans les

¹⁷ Silvio Berlusconi, Discours d'ouverture du premier congrès national de *Forza Italia*, 16 avril 1998, in Silvio Berlusconi, *L'Italia che ho in mente*, op. cit., p. 35-70.

¹⁸ Cf. Jean-Louis Briquet, « “Juges rouges” ou “Mains propres”. La politisation de la question judiciaire en Italie », *Critique internationale*, n°15, avril 2002, p. 45-53.

¹⁹ Si la plupart des poursuites contre Berlusconi ont été classées sans suite, ont été éteintes du fait de la prescription ou se sont soldées par des acquittements, celui-ci demeure aujourd'hui (mai 2004) inculpé pour corruption de magistrats. Plusieurs cadres ou collaborateurs de la Fininvest ont été impliqués dans des affaires regardant l'activité de cette société (corruption, délits fiscaux, et même complicité avec la mafia).

intelligences et dans les espérances de tous les Italiens de bon sens et de bonne volonté »²⁰.

Qualifier et disqualifier

Il est manifeste que de telles professions de foi doivent beaucoup aux intérêts politiques de ceux qui les énoncent. Quoi qu'il en soit des croyances et des convictions « authentiques » de Berlusconi et de ses alliés, ceux-ci ont été amenés à revendiquer une identité démocratique, ne serait-ce que parce qu'elle a été une condition nécessaire à leur participation au jeu politique. La prétention à exercer le pouvoir ainsi que les stratégies mises en œuvre dans ce but leur imposaient d'exhiber des « brevets de démocratie » – et ce d'autant plus que c'était sur ce terrain qu'ils étaient généralement attaqués. Il leur aurait été autrement impossible de s'associer aux partis centristes en mesure de leur assurer une majorité solide au parlement, de briguer le soutien des fractions modérées de l'électorat, de se faire reconnaître comme des partenaires légitimes au sein des institutions, nationales et européennes – c'est-à-dire, tout simplement, de prendre part à la compétition politique régulière avec quelques chances de succès. Les déclarations publiques des responsables de la nouvelle droite italienne, leurs agissements effectifs afin d'accéder au gouvernement, les actes symboliques effectués par certains d'entre eux²¹, etc., ont été dirigés en ce sens : signifier leur conformité aux procédures et aux principes de la démocratie représentative – et, par la même occasion, la contester à leurs adversaires, au risque de l'exagération et de l'emphase polémique.

C'est pourquoi il serait vain d'interpréter le berlusconisme au seul regard de ses orientations idéologiques ou des valeurs qu'il est censé incarner. Car ces dernières – en tout cas telles qu'elles sont ouvertement formulées – sont le produit de « constructions identitaires » qui dépendent des « univers de compétition » dans lesquels sont engagés les acteurs politiques, des calculs et des « rationalités pratiques » qui guident leurs comportements²². On ne saurait comprendre la « normalisation » d'Alliance nationale sans, d'un côté, la rapporter au contexte des années 1993 et 1994 (ses dirigeants se retrouvant alors, du fait de

²⁰ Discours prononcé par Silvio Berlusconi à l'occasion du Décennal de *Forza Italia*, Rome, 24 janvier 2004 (site internet de *Forza Italia*).

²¹ Notamment ceux qui pouvaient apparaître comme les plus « suspects », par exemple Fini, qui a multiplié les manifestations de rupture avec son passé fasciste : visite dès 1995 aux fosses ardéatines près de Rome (où, en 1944, les nazis exécutèrent 335 otages, parmi lesquels de nombreux Juifs), participation aux commémorations de la Libération, plus récemment (novembre 2003) voyage officiel en Israël, etc.

²² Annie Collovald, « Le "national-populisme" ou le fascisme disparu... », art. cité, p. 294.

l'écroulement des partis de majorité et de l'offre d'accord électoral de *Forza Italia*, en situation de saisir des opportunités inédites pour intégrer l'arène politique) et, de l'autre, y voir un effet propre d'une telle intégration (leur association à la gestion du pouvoir, dans les collectivités locales et les organismes d'Etat, incitant les ex-fascistes à « modérer » leur offre programmatique)²³. Dans le même ordre d'idées, les oscillations doctrinales de la Ligue s'expliquent, bien plus que par l'« incohérence » si souvent dénoncée de ses leaders, par les choix tactiques que leur impose le jeu partisan et parlementaire – qu'il s'agisse de mobiliser un électorat fluctuant par la réactivation des répertoires de la radicalité (le séparatisme et la xénophobie), au prix d'un isolement et d'une rupture avec leurs alliés²⁴, ou, au contraire, de faire montre de « mesure » et de « responsabilité » pour revendiquer à nouveau une place dans la « Maison des libertés » et au gouvernement. Quant à l'aspiration de Berlusconi à constituer *Forza Italia* en successeur de la DC, elle répond clairement, comme je l'ai déjà suggéré, à des impératifs politiques – acquérir du « crédit démocratique », renforcer sa coalition, soutenir le ralliement au parti d'anciens « notables » démocrates-chrétiens, etc.

La manière dont se qualifient les partis dont il vient d'être question est donc commandée par des stratégies de positionnement qui visent à normaliser des conduites longtemps rejetées en dehors du champ des pratiques politiques légitimes. Quelles qu'en aient été les raisons, l'alliance avec l'extrême droite est demeurée un interdit pour les élites de la première République italienne²⁵. La séparation – n'aurait-elle été que formelle – entre l'univers de la politique et celui des affaires a valu en outre comme une règle tacite de la sélection de son personnel dirigeant, proscrivant de fait des parcours comparables à celui qu'effectuera plus tard Berlusconi²⁶. Il en a été de même dans les autres pays européens, au moins jusqu'à la fin des années 1990 – et ce type d'alliance ainsi que ce type de parcours sont aujourd'hui encore considérés comme suffisamment transgressifs pour susciter de multiples réactions dans les milieux politiques, journalistiques ou intellectuels. En 2001 par exemple – mais ce fut le cas dès 1994 – Berlusconi a été la cible de violentes offensives de la presse étrangère, largement reprises par les quotidiens transalpins. *Libération*, invoquant ses « alliés encombrants » et les problèmes que ne manquerait pas de poser le conflit d'intérêts, titrait

²³ Ce dont témoignent certaines positions « libérales » récemment prises par Fini (par exemple la défense d'un projet de loi visant à autoriser le vote des immigrés aux élections locales), qui doivent également beaucoup à sa volonté de démarquer Alliance nationale de certains de ses alliés gouvernementaux (en particulier la Ligue).

²⁴ Ce qui fut le cas entre la fin 1994 et le début 2000.

²⁵ Malgré les exceptions que constituent certains accords au niveau local (restés toutefois marginaux) ainsi que, au niveau national, le soutien direct ou indirect apporté par le MSI aux gouvernements « centristes » au tournant des décennies 1950 et 1960.

²⁶ Jean-Louis Briquet, « L'impératif du changement. Critique de la classe politique et renouvellement des parlementaires dans la crise italienne », in Michel Offerlé, dir., *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Belin, Paris, 1999, p. 225-277.

par exemple à son propos, le 4 mai : « E pericoloso » (« Il est dangereux »). Jean Daniel dénonçait au même moment dans le berlusconisme une « forme moderne de despotisme » engendrée par la « télécratie »²⁷. Même des médias moins marqués à gauche lui déniaient toute « aptitude à gouverner l'Italie » – à l'instar de *The Economist*, qui publiait le 28 avril un long dossier rappelant ses démêlés avec la justice et les doutes sur l'origine de sa fortune.

La réprobation pouvait également prendre des aspects plus officiels, comme ce fut le cas après la victoire de la « Maison des libertés » en 2001. Malgré l'absence de sanctions communautaires et le silence prudent de la plupart des gouvernants européens, des voix se sont néanmoins élevées parmi ces derniers pour appeler à la « nécessaire vigilance » à l'égard de l'Italie berlusconienne – l'expression est d'Hubert Védrine, à l'époque ministre français des Affaires étrangères. Son homologue belge, Louis Michel, avait de son côté mis en garde, peu de temps avant les élections législatives, contre le « danger pour la démocratie et l'Europe » que représenterait l'accès au pouvoir d'une coalition comprenant une formation « xénophobe » telle que la Ligue. Les arguments étaient ici très proches de ceux avancés par l'opposition nationale et les mouvements anti-Berlusconi, lesquels se prévalaient d'ailleurs, pour appuyer leur critique du « régime », de ces avertissements – et de ceux lancés par d'autres instances officielles, comme le Conseil de l'Europe qui condamnait en avril 2002 « l'utilisation répandue de la propagande de provocation raciste conduite par certains leaders politiques » dans la Péninsule²⁸.

Dans sa tentative d'accréditer, sur les scènes nationale et internationale, une position et des comportements toujours susceptibles d'être disqualifiés²⁹, la nouvelle droite italienne a dû repousser le stigmate « populiste » qui lui est couramment assigné. C'est ainsi, notamment, qu'au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle française, le 21 avril 2002, ses porte-parole ont immédiatement réagi pour exprimer leur différence foncière avec Jean-Marie Le Pen. Alors que l'opposition s'emparait de l'émotion provoquée par la présence du leader d'extrême droite au second tour de cette élection pour attaquer le « populisme » berlusconien, que de nombreux commentateurs associaient les cas français et italien dans

²⁷ « Berlusconi ou la dictature de l'image », *Le Nouvel observateur*, 3-9 mai 2001.

²⁸ « Il Consiglio d'Europa avverte : la Lega è razzista e xenofoba », *La Repubblica*, 23 avril 2002. La Ligue était plus particulièrement (et explicitement) visée par ce texte, qui accusait également « d'autres partis politiques » de présenter, à des fins de propagande, les « immigrés comme responsables de la dégradation des conditions de sécurité publique, du chômage et de les dépeindre comme une menace pour la défense de l'unité nationale ».

²⁹ Le manque de familiarité de Berlusconi avec les milieux politiques et diplomatiques, que signalent certaines de ses attitudes peu conformes aux règles de retenue et de civilité en vigueur dans ces milieux, accentue ce risque de discrédit – ce qui s'est vu par exemple quand il a évoqué la « supériorité » de la civilisation occidentale quelques jours après les attentats du 11 septembre ou quand il a qualifié de « kapo » un député social-démocrate allemand lors d'un débat au parlement européen en juillet 2003 (suscitant dans les deux cas les réactions indignées ou gênées de ses partenaires européens).

leurs analyses de la « crise » des démocraties européennes, Berlusconi se réjouissait de la défaite d'un « socialisme conservateur et maximaliste » qui, en refusant de « s'engager sur la voie des réformes », aurait encouragé l'extrémisme. Selon lui, la droite italienne ne pouvait être rapprochée du Front national : non seulement son choix du « libéralisme social » la séparerait radicalement des mouvements « racistes et populistes », mais encore aurait-elle fait obstacle à ces derniers en sachant effectivement répondre aux « intérêts des citoyens », à leur « demande de sécurité » et de « liberté ».

Le ton était identique chez Fini, qui s'attachait avec force à se distinguer de celui qui avait pourtant été son allié au parlement européen. Il rappelait son article publié dans *Le Monde* le 28 juin 1998, intitulé « Pourquoi avons-nous rompu avec le Front national ». Se réclamant volontiers du « gaullisme » et de Jacques Chirac, il redisait en quoi « la droite de gouvernement » qu'il incarnait s'opposait désormais à « l'autoritarisme » du Front national, basé sur la protestation, la peur et le ressentiment³⁰. Même la Ligue prenait ses distances. Si quelques-uns de ses dirigeants saluaient le « courage » de Le Pen, qui avait su « dénoncer sans hypocrisie les graves dangers [...] de l'invasion extracommunautaire »³¹, un texte officiel du mouvement affirmait : « Aucune comparaison n'est possible entre la Ligue et Le Pen. Le Pen, comme l'a répété Bossi, est fasciste, centraliste, nationaliste et anti-européen. La Ligue est le contraire de Le Pen : elle est fédéraliste, libérale ; elle est contre un Super-Etat européen, mais pas contre l'Europe. Bossi a raison de traiter de "vauriens" (*farabutti*) ceux qui cherchent à nous rapprocher de Le Pen »³².

Les égarements du peuple

Certes, il est toujours possible de dénier toute validité à ces allégations, de les renvoyer à l'intention trompeuse de masquer le caractère intrinsèquement « antidémocratique » de la nouvelle droite italienne. C'est là ce que font beaucoup de ses adversaires quand ils décrivent Berlusconi en homme « totalement étranger à la démocratie », voire en instaurateur d'une version modernisée du « fascisme »³³. Il faut dire que plusieurs leaders

³⁰ Les citations sont reprises de *La Repubblica*, 23 avril 2002.

³¹ L'expression est celle de l'eurodéputé Mario Borghezio (*Corriere della Sera*, 22 avril 2002) qui s'affichera ostensiblement aux côtés de Jean-Marie Le Pen lors de sa conférence de presse très controversée au parlement européen quelques jours plus tard.

³² *Qui Lega*, 24 avril 2002.

³³ C'est le sens général de nombreuses déclarations d'intellectuels italiens, dont la presse française s'est fait largement l'écho, par exemple celles du prix Nobel de littérature Dario Fo (cf. son point de vue dans *Le Monde* du 12 janvier 2002, intitulé « Italie : le nouveau fascisme est arrivé ») ou des organisateurs des « rondes

gouvernementaux ont donné prise à de telles accusations, soit que leur pratique effective du pouvoir ait été orientée vers la défense ostensible de leurs intérêts privés (économiques et judiciaires), soit que la violence de certaines de leurs déclarations ait fait craindre pour la préservation des valeurs de tolérance et de pluralisme dans lesquelles se reconnaissent les démocraties contemporaines. Pour n'en donner que quelques illustrations, Bossi, devenu ministre des réformes institutionnelles, pouvait participer en décembre 2001 à une manifestation au cours de laquelle étaient scandés des slogans tels que « Honnête citoyen, dénonce les clandestins » ou « Oui à la polenta, non au couscous » – et il n'a jamais hésité à vilipender l'immigration, exhortant à la lutte contre « l'islamisation de l'Europe » et allant jusqu'à réclamer que l'on « tire dans le tas » quand des bateaux de réfugiés tenteraient d'accoster en Italie. Berlusconi a de son côté régulièrement employé un langage d'une rare virulence pour fustiger les « juges rouges », parlant à leur propos de « cancer » pour la démocratie, les traitant de personnes « mentalement dérangées » et « anthropologiquement différentes du reste de la race humaine » dans un entretien à un hebdomadaire anglais – le même entretien où il qualifiait de « bénigne » la dictature de Mussolini, lequel n'aurait à son avis « jamais assassiné personne » et se serait contenté d'« envoyer des gens passer leurs vacances en résidence surveillée »³⁴.

Il est également patent que l'affirmation politique des partis qui composent la « Maison des libertés » s'est accompagnée d'une redéfinition des enjeux susceptibles d'émerger dans le débat public et d'une transformation des manières de les formuler. Certains interdits – qui, notamment, frappaient d'indignité les tentatives de banalisation du fascisme ou empêchaient d'envisager la question migratoire dans les termes qui peuvent être aujourd'hui les siens (ceux de la « menace étrangère » contre l'identité et la sécurité des citoyens) – ont été levés. Certaines censures – portant par exemple sur la forme et les arguments admissibles de la polémique partisane – sont tombées. Mais faire procéder ces phénomènes d'une « dérive » (populiste, autoritaire ou fasciste) de la société conduit à simplifier grandement les processus au principe de l'implantation et de l'enracinement durable de la nouvelle droite italienne, en particulier ceux qui ont abouti à la subversion des règles anciennement consolidées du jeu politique ainsi qu'à l'occultation de leur caractère subversif – c'est-à-dire à leur normalisation.

citoyennes » contre Berlusconi, comme le cinéaste Nanni Moretti ou l'universitaire Paolo Flores d'Arcais (cf. son interview publié dans *Libération* des 13-14 décembre 2003 sous le titre : « Il y a chez Berlusconi non pas une vocation mais une pulsion totalitaire »).

³⁴ Cf. *La Repubblica*, 11 septembre 2003. L'entretien avait été publié quelques jours auparavant dans *The Spectator* et *La Voce di Rimini*.

Une telle perspective est en effet associée à une lecture « pathologique » du phénomène Berlusconi. A partir du moment où ce phénomène est désigné comme une réalité foncièrement distincte de la démocratie, il devient presque inévitable d'y voir une manifestation des « dérèglements » de cette démocratie – spécialement marqués dans le cas de l'Italie et souvent présentés comme annonciateurs de ceux qui affecteraient, à des degrés variés, les autres pays européens. C'est un même point de vue qui a d'ailleurs été mobilisé pour rendre compte de l'affirmation du Front national en France. La plupart des interprètes du berlusconisme ont pu ainsi l'analyser, à l'instar du lepénisme, en référence à la « montée des insatisfactions » envers le système politique établi (qui favoriserait la réussite de partis contestataires et d'outsiders « antipolitiques ») ou à la peur de la « société ouverte » exprimée par des groupes sociaux menacés par la globalisation et la crise de l'Etat providence (chômeurs ou classes populaires). Il est vrai qu'ils y ont ajouté des aspects spécifiques à la situation italienne, comme l'invasion de la « vidéopolitique » (qui y aurait encouragé l'apparition d'un nouveau type de leader, le « démagogue télégénique »³⁵, capable de se poser en alternative face à la déstructuration des identités et des appartenances partisans traditionnelles) ou même la faiblesse de la « culture civique » (responsable d'une défiance généralisée envers la légalité étatique et des difficultés anciennes à y établir une démocratie « mature »)³⁶.

Ces modèles d'interprétation conduisent parfois à un pessimisme radical quant aux capacités du « peuple » à répondre aux exigences de la civilité démocratique. Les succès électoraux de la nouvelle droite italienne en sont arrivés de la sorte à être attribués à la « fascination du tribun » et à « l'hypnose télévisuelle »³⁷, à la manipulation démagogique des instincts et des peurs des citoyens, ou même aux propriétés supposées d'une partie des « Italiens », naturellement enclins à transgresser la loi au profit de leurs intérêts personnels et, par là, à se reconnaître dans un personnage tel que Berlusconi. Les discours savants servent fréquemment à soutenir de tels jugements, notamment ceux qui, sous des formes diverses, ont contribué à diffuser de l'Italie l'image d'une démocratie « anormale », marquée dès son origine par un déficit du sens civique que le clientélisme, l'inefficacité des institutions ou les compromis consociatifs entre les partis, auraient alimenté jusqu'à nos jours. Comme l'a démontré Alfio Mastropaolo, la dénonciation des carences démocratiques de l'Italie a

³⁵ Pierre-André Taguieff, *L'illusion populiste*, Berg International, Paris, 2002, p. 118.

³⁶ Sur l'abondante littérature sur la « transition » italienne des années 1990, qu'il est impossible ici de présenter dans le détail, cf. par exemple la synthèse critique de Sergio Fabbrini, *Tra pressioni e veti. Il cambiamento politico in Italia*, Laterza, Rome-Bari, 2002, notamment p. 5-32.

³⁷ Les expressions, courantes dans le débat italien, sont utilisées respectivement par Jean Daniel (« Ces Italiens hypnotisés par la fascination du tribun », *Le Nouvel observateur*, 13-20 juin 2002) et Ignacio Ramonet (« Berlusconi », *Le Monde diplomatique*, février 2002).

constitué le motif principal d'un « sens commun interprétatif » qui, à partir des années 1970, s'est diffusé dans les milieux politiques, intellectuels et journalistiques, dans les univers académiques et ceux de la haute administration³⁸. C'est ce même sens commun qui a pu être mobilisé pour rendre intelligible le phénomène Berlusconi : pour expliquer sa réussite par les « défauts de la conscience civile » de « l'Italien moyen »³⁹ ou par l'adéquation de son message à des « codes culturels présents depuis longtemps dans la société italienne et méditerranéenne » (en particulier le repli sur l'univers familial et l'absence du sens de la solidarité collective)⁴⁰.

L'affirmation politique de la nouvelle droite italienne

L'hypothèse « pathologique » signale il est vrai des phénomènes réels. L'irruption d'outsiders sur la scène politique et la relative facilité avec laquelle il s'y sont implantés ont certainement à voir avec l'affaiblissement des anciens dispositifs assurant le contrôle partisan de l'électorat, avec le développement d'insatisfactions diffuses envers les détenteurs du pouvoir ou avec l'incapacité du système politique traditionnel à satisfaire les demandes de groupes sociaux émergents – notamment celles exprimées par les milieux liés aux petites entreprises prospères du Nord du pays dans les termes de la protestation antifiscale ou de la volonté d'association aux affaires locales⁴¹. Mais cette hypothèse occulte ce que l'affirmation de la nouvelle droite italienne doit au fonctionnement régulier du jeu politique. En rapportant le berlusconisme à des défaillances – voire à des dévoiements – de la représentation démocratique, elle empêche de saisir en quoi les mécanismes ordinaires de la compétition partisane ont participé à la recomposition du paysage politique italien au cours des années 1990 – et, partant, minimise le rôle qu'y ont pris les concurrences internes à l'univers des élites.

³⁸ Alfio Mastropaolo, *Antipolitica. All'origine della crisi italiana*, L'Ancora, Naples, 2000.

³⁹ Selon les termes de F. S. Borrelli, ancien responsable du pool anticorruption de Milan au moment de l'opération « Mains propres », dans un entretien avec l'écrivain Antonio Tabucchi (*MicroMega*, n°1, 2002, p. 34).

⁴⁰ Il s'agit encore d'une variation sur le thème du « déficit civique » de la culture politique italienne, anciennement élaboré par certains politologues (par exemple Edward Banfield), et repris ici par un historien renommé de l'Italie contemporaine, Paul Ginsborg (*Berlusconi. Ambizioni patrimoniali in una democrazia mediatica*, Einaudi, Turin, 2003, p. 25 sq.).

⁴¹ Cf. par exemple Arnaldo Bagnasco, *L'Italia in tempi di cambiamento politico*, Il Mulino, Bologne, 1996.

La crise de la première République et « l'entrée sur le terrain » de Berlusconi (1992-1994)

Pour s'en convaincre, il faut revenir sur les conditions de ce que Berlusconi lui-même, fidèle à la métaphore sportive⁴², a nommé son « entrée sur le terrain » (*discesa in campo*) de la politique. L'événement ne peut se comprendre sans la dynamique collective qui, entre 1992 et les élections législatives de 1994, a conduit les acteurs politiques établis à construire la position à laquelle celui-ci a pu prétendre (celle d'un leader incarnant le « renouveau ») et à accorder de la valeur aux qualités qu'il a revendiquées pour justifier cette prétention (le pragmatisme et l'efficacité de l'homme d'affaires à succès, l'opposition au monde de la politique professionnelle, l'extériorité vis-à-vis de « l'ancien régime »). Confrontés à la multiplication des scandales politico-financiers et à l'effritement de leur base électorale, de nombreux dirigeants des partis de gouvernement ont peu à peu acquiescé à la nécessité du « changement » et de la « rupture » avec un ordre politique dont les enquêtes judiciaires révélaient l'étendue de la corruption et la « dégradation ». Il s'agissait pour certains de tenter de préserver des positions menacées, pour d'autres d'accéder à des fonctions qui leur étaient auparavant interdites à l'intérieur de leurs partis ou de l'appareil d'Etat – et d'essayer dans le même temps de reprendre en main une situation qui leur échappait en répondant à ce qui leur apparaissait comme une demande de « moralité » et de « régénération de la politique » exprimée par les citoyens.

Les responsables de l'opposition – auxquels la conjoncture offrait une occasion inespérée pour conquérir le pouvoir – ont fait de même, exigeant la « rénovation radicale » d'un système discrédité par les affaires et cherchant des alliances nouvelles (par exemple avec des composantes de la gauche démocrate-chrétienne) afin de constituer une majorité alternative à celle en train de se défaire sous l'effet des défections et des scandales. Les tentatives pour dénouer la crise (nomination d'un cabinet « technique » en avril 1993, réforme de la loi électorale dans un sens majoritaire, refonte des directions de certains partis, etc.) ont paradoxalement contribué à son développement : non seulement elles ont conforté le jugement d'illégitimité porté contre le régime et la conviction de son irrésistible faillite, mais encore elles ont accéléré les ruptures de loyauté au sein de formations qui,

⁴² *Forza Italia* est d'abord une devise sportive, signifiant « Allez l'Italie ». Rappelons en outre que Berlusconi est le président du Milan AC, célèbre équipe de football italienne.

comme la DC, ne semblaient plus en mesure de garantir à leurs membres la possibilité de conserver les postes qui leur étaient auparavant octroyés⁴³.

Dans un tel contexte, des stratégies inédites d'accession à l'arène politique devenaient possibles, comme celles qu'a adoptées Berlusconi en décidant, à la fin de 1993, de créer un nouveau parti en vue des législatives à venir. En reprenant à son compte la critique du régime, en se présentant en homme « neuf » contraint à se « sacrifier » pour l'intérêt général du pays, en mettant en avant ses compétences d'entrepreneur (opposées à l'inefficacité supposée des politiciens professionnels qui ont édifié une « Italie politisée, étatisée, corrompue »), en appelant à une « autre politique, une politique propre »⁴⁴, il se proposait d'occuper une position qui avait été érigée dans les mois précédents en solution possible à la crise⁴⁵. Cette position lui sera reconnue au fur et à mesure des ralliements à la coalition qu'il a bâtie en janvier et février 1994 et qui est devenue une option envisageable pour empêcher la victoire, jusqu'alors probable, de la gauche progressiste. Des accords étaient passés avec la Ligue et le MSI, mais aussi avec des groupes issus de la DC, pour présenter des candidats communs. L'entrée en scène de Berlusconi, ainsi que la nouvelle loi électorale⁴⁶, poussaient à de tels accords. Le risque qu'une part de leur électorat s'oriente vers *Forza Italia* a incité Fini, et plus encore Bossi, à s'associer dans un même regroupement, malgré leurs différends. D'autres, notamment parmi les élus des anciens partis de gouvernement, se sont saisis d'une opportunité dont ils faisaient le pari qu'elle leur permettrait de continuer à participer au jeu politique. Dans tous les cas, il s'est agi aussi de bénéficier des ressources considérables dont disposait le propriétaire de la *Fininvest* et qu'il pouvait utiliser à des fins politiques : moyens financiers, contrôle de plusieurs médias, compétences techniques dans les domaines du marketing et de la communication, mobilisation des moyens humains et organisationnels de ses sociétés, etc.

Le choix tactique de Berlusconi impliquait un renversement des stratégies d'alliances autrefois envisageables – et il s'est du reste imposé à lui au fur et à mesure que plusieurs leaders centristes ont rejeté les offres d'accord électoral que leur proposait *Forza Italia*.

⁴³ Pour une analyse détaillée de la crise politique italienne, cf. Hervé Rayner, *Sociologie des scandales politiques. Tangentopoli et le basculement du jeu politique italien*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris X, 2001.

⁴⁴ « Per il mio paese », déclaration de Berlusconi annonçant à la télévision sa « descente sur le terrain politique », 26 janvier 1994, in Silvio Berlusconi, *L'Italia che ho in mente*, op. cit., p. 289-292.

⁴⁵ Selon une logique comparable à celle mise en évidence dans un tout autre contexte (celui de la chute de la quatrième République française) par Brigitte Gaiiti, *De Gaulle, prophète de la cinquième République*, Presses de Sciences Po, Paris, 1998.

⁴⁶ Rappelons que, selon la loi électorale votée en 1993 (et qui est encore en vigueur aujourd'hui), les trois quarts des parlementaires sont élus selon un scrutin majoritaire à un tour et le quart restant à la proportionnelle (circonscriptions régionales).

Parce qu'il demeurait subversif – et était jugé comme tel par ceux qui le contestaient ou pensaient sa réussite peu probable – ce choix supposait, pour être justifié, une redéfinition des enjeux de la lutte politique. Le thème de la « rénovation » de la République, minée par les affaires, a été utilisé pour ce faire, associé au registre de l'anticommunisme. Ce dernier a été employé par Berlusconi pour présenter ses adversaires en héritiers « recyclés » d'un modèle de société prônant « la haine de classe » et refusant les valeurs de « toutes les grandes démocraties occidentales »⁴⁷. Il a servi dans le même temps à redéfinir les projets et les identités politiques de ses partenaires, qui devenaient alors des auxiliaires légitimes de la lutte contre les prétentions hégémoniques d'une gauche par nature et par tradition « illibérale ».

L'enracinement de la nouvelle droite (1994-2001)

En consacrant le succès de l'entreprise berlusconienne, les élections de 1994 ont transformé profondément les conditions de la concurrence politique. La marginalisation du centre catholique, qui s'était présenté seul au scrutin⁴⁸, a obligé ses responsables à reconsidérer leurs stratégies en s'alliant soit à la coalition progressiste (qui deviendra en 1996 « l'Olivier ») soit à celle rassemblée sous l'égide de Berlusconi. Il en a été de même dans le cas des petits partis laïcs qui avaient soutenu la DC durant la première République et que la chute de celle-ci condamnaient à la disparition. Ainsi, la nouvelle droite italienne a peu à peu absorbé des segments importants de l'ancienne classe dirigeante, locale et nationale, pour lesquels le réalignment partisan a été un moyen d'assurer leur survie politique⁴⁹. Comme l'écrit Ivo Diamanti, *Forza Italia* « s'est développée sur le territoire en puisant dans le bassin d'une classe politique qui s'était formée à travers les partis autrefois dominants » et qui l'a utilisée comme « canal de mobilité nouvelle et de légitimation politique »⁵⁰. Une enquête réalisée en 1997 auprès des élus locaux « forzistes » indique que la moitié d'entre eux provenaient des anciens partis de gouvernement (dont 25% de la DC et 12,5% du Parti socialiste), au sein desquels la plupart avait exercé des charges de même nature ou des fonctions administratives⁵¹. Dans plusieurs régions, *Forza Italia* a favorisé le « recyclage »

⁴⁷ Les termes sont ceux de la déclaration télévisuelle de Silvio Berlusconi citée ci-dessus.

⁴⁸ Les formations héritières de l'ancienne DC ne recueillent, au scrutin proportionnel, que 7,3% des voix, contre 43% pour la coalition dirigée par Berlusconi et 32% pour la gauche progressiste.

⁴⁹ C'est surtout dans *Forza Italia* que s'est opéré un tel reclassement, la Ligue et Alliance nationale disposant déjà, avant 1994, d'un personnel professionnalisé et attaché en propre à l'organisation partisane (élus, militants, etc.).

⁵⁰ Ivo Diamanti, *Bianco, rosso, verde... e azzurro. Mappe e colori dell'Italia politica*, Il Mulino, Bologne, 2003, p. 127.

⁵¹ Alessandro Tonarelli, « Gli amministratori locali di Forza Italia », *Rivista italiani di scienza politica*, n°1, avril 1999, p. 89-119.

d'une partie des élites politico-administratives de la première République – en Sicile notamment, comme en Lombardie, en Vénétie ou en Ligurie. Le phénomène a valu aussi pour les parlementaires : la proportion de députés de *Forza Italia* originaires de la DC est passée de 12,4% (soit un chiffre absolu de 14) en 1994, à 18% (22) en 1996 et 29% (51) en 2001 ; ceux issus des partis laïcs représentaient aux mêmes dates respectives 15,2% (17), 17,9% (21) et 18,5% (33) de ces mêmes députés⁵².

Il serait néanmoins abusif de voir en *Forza Italia* une « nouvelle DC », ainsi que le font certains de ses détracteurs. La formation de Berlusconi a été certes un lieu de recomposition d'anciens réseaux partisans affaiblis par la crise de la première République. Mais elle s'est structurée selon d'autres logiques, en modelant par exemple son organisation sur celle des entreprises possédées par son leader, en mobilisant les cadres de ces entreprises pour composer le noyau dirigeant du parti – tant aux échelons locaux que nationaux – ou élaborer ses stratégies de communication en direction des électeurs⁵³. Le contrôle des télévisions commerciales a également pesé, celles-ci contribuant sans doute à modifier – dans une mesure qu'il est cependant difficile d'évaluer – les « imaginaires sociaux » susceptibles d'influer sur les choix politiques des citoyens.

Ce n'est pas sur ces aspects, très souvent commentés, du phénomène Berlusconi que je voudrais conclure. S'il manifeste une rupture par rapport à l'ordre politique constitué durant la première République, c'est bien évidemment parce que ce phénomène a participé à la diffusion de nouveaux modèles d'identification partisane, de nouvelles technologies de mobilisation de l'électorat, de nouvelles représentations du leadership, etc. Mais c'est aussi parce qu'il a conduit à une reconfiguration du jeu politique italien, laquelle s'est traduite par l'affirmation d'acteurs auparavant illégitimes, exclus des alliances partisans admissibles et dont les discours et les programmes ont longtemps été disqualifiés du fait de leur radicalité ou de leur « indignité ». Pour accéder au gouvernement, Berlusconi a brisé, en s'associant à l'extrême droite néo-fasciste et à la Ligue, l'un des interdits qui pesait sur les élites de la première République. La réussite de cette entreprise a ensuite changé la situation de la compétition politique, incitant certains de ses protagonistes à rejoindre leurs adversaires d'hier, à nouer avec eux des alliances durables, à participer à leurs côtés à la gestion des affaires publiques, dans les collectivités locales ou dans l'appareil d'Etat. La légitimation de la nouvelle droite italienne doit beaucoup à ces dynamiques, qui relèvent du fonctionnement

⁵² Orazio Lanza, Gian Piazza, « Il parlamentari di Forza Italia: un gruppo a sostegno di una leadership ? », *Rivista italiana di scienza politica*, n°3, décembre 2002, p. 425-457.

⁵³ Sur tous ces points, voir l'analyse détaillée de Emmuela Poli, *Forza Italia. Strutture, leadership e radicamento territoriale*, Il Mulino, Bologne, 2001.

régulier de la concurrence politique – des stratégies déployées par des acteurs spécialisés pour entrer dans le jeu politique ou s'y maintenir, pour accéder aux postes et aux « trophées » qui y sont dispensés.

Tous ces phénomènes se sont déroulés sans que le cadre démocratique de la lutte politique (pluralisme, liberté de la presse, contrôles institutionnels, etc.) ne soit, au moins formellement, remis en cause. De nombreux commentateurs en ont conclu à une « normalisation » de la politique italienne. Son « enracinement progressif dans le jeu politique » aurait amené *Forza Italia* à « se rapprocher des partis de cadres libéraux existant dans plusieurs pays occidentaux » de la même manière que « l'acquisition d'une influence et d'une place significatives dans le système politique » aurait favorisé la transformation d'Alliance nationale en une « formation conservatrice assez classique » similaire à d'autres partis de la droite européenne⁵⁴. Pierre Milza, de son côté, argumente dans le même sens : « Alliance nationale n'appartient pas à la constellation des organisations d'extrême droite. Son ralliement au système, son souci de se positionner au centre-droit, en concurrence avec le mouvement de Silvio Berlusconi, son rejet de toute forme de totalitarisme et de racisme, ses positions en faveur de l'Europe communautaire la situent dans une autre configuration »⁵⁵.

En s'en tenant à une logique classificatoire, qui consiste à assigner à des mouvements politiques un label déterminé (dans le cas présent, le label démocratique), une telle perspective se détourne d'une analyse des processus concrets d'affirmation de la nouvelle droite italienne au profit du seul constat de la continuité démocratique des institutions. Ce faisant, elle esquivé plusieurs faits essentiels. En premier lieu, elle s'empêche de saisir en quoi cette affirmation a modifié l'espace public italien, les enjeux qui y ont émergé et les manières dont ces enjeux ont été formulés et traités. Elle néglige par exemple le fait que la question de l'immigration y est aujourd'hui communément posée dans les termes de la « menace étrangère », que le contrôle de légalité exercé par la magistrature peut être qualifié par le chef du gouvernement lui-même de « danger » pour la démocratie, que les versions « révisées » de l'histoire du fascisme – qui visent à le présenter comme une dictature « bénigne », voire à justifier l'action de Mussolini au nom de la nécessaire lutte contre le communisme – sont de plus en plus répandues dans les milieux intellectuels et politiques comme dans certains médias. En second lieu, elle occulte ce que l'irruption puis

⁵⁴ Yves Mény, Yves Surel, *Pour le peuple, par le peuple...*, op. cit., p. 261-263.

⁵⁵ Pierre Milza, *L'Europe en chemise noire. Les extrêmes droites européennes de 1945 à nos jours*, Fayard, Paris, 2002, p. 278.

l'implantation sur la scène politique des partis qui composent la « Maison des libertés » doit à la contribution active des élites traditionnelles, confrontées à la nécessité de préserver leurs positions de pouvoir ou tentées d'exploiter les opportunités offertes par la conjoncture politique. Un tel phénomène ne peut se comprendre qu'au regard des particularités de l'histoire récente de l'Italie. Mais rien n'interdit de penser qu'il puisse devenir, dans d'autres contextes et en fonction de vicissitudes de la lutte politique, une option envisageable pour des fractions des élites dirigeantes et un horizon des possibles pour des démocraties jusqu'ici en partie préservées des dangers du « populisme ».